

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02527

Numéro SIREN : 489 800 805

Nom ou dénomination : (groupe) astek

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2021 sous le numéro de dépôt 32210

A d n P a r i s

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

109, rue de Courcelles - 75017 PARIS

4, rue du Bulloz - PAE Les Glaisins - 74940 ANNECY LE VIEUX

(groupe) astek

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 502.349 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 - 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2020)

(groupe) astek

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 502.349 €uros

Siège social : Les Patios - Bâtiment D - 77 - 81 ter, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

489 800 805 RCS NANTERRE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale de la société (groupe) astek.

Opinion.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société (groupe) astek relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations.

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 représente 70.752.711 €, sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, et leur valeur a été appréciée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, ainsi que le décrit la note de l'annexe figurant en première page sous l'intitulé « *Règles et méthodes comptables - Titres de participation* ».

L'annexe aux comptes annuels décrit sous les intitulés « *Créances clients* » et « *Provisions pour risques* » les méthodes de dépréciation des créances clients, et le calcul des provisions pour risques. Nous nous sommes assurés du bien-fondé des méthodes retenues et de la correcte comptabilisation des provisions correspondantes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-4 du Code de commerce

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du directoire sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 19 mai 2021.

Pour Adn Paris,

Société de Commissaires aux Comptes :



Philippe SIXDENIER,

Mandataire social.

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	39 666	39 666		
Fonds commercial	38 037 789		38 037 789	38 037 789
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	776 545	314 400	462 145	178 455
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	74 797 293	4 044 582	70 752 711	62 884 880
Créances rattachées à des participations	4 215	4 215		
Autres titres immobilisés	12 347		12 347	12 347
Prêts	11 676 017		11 676 017	7 465 112
Autres immobilisations financières	635 529		635 529	455 773
ACTIF IMMOBILISE	125 979 402	4 402 864	121 576 538	109 034 356
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				11 825
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	17 567 183	255 483	17 311 700	18 630 482
Autres créances	47 411 344	3 296 711	44 114 632	19 930 943
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
Disponibilités	11 609 024		11 609 024	5 745 224
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	621 217		621 217	860 441
ACTIF CIRCULANT	77 208 768	3 552 194	73 656 574	45 178 915
Frais d'émission d'emprunts à étaler	1 376 842		1 376 842	900 714
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	204 565 012	7 955 058	196 609 954	155 113 986

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel (dont versé : 502 349)	502 349	494 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport	14 600 456	13 416 062
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	97 839	97 839
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)		
Report à nouveau	32 954 504	26 199 141
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	18 211 810	6 755 362
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	66 366 957	46 962 805
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	3 409 938	2 303 171
Provisions pour charges		
PROVISIONS	3 409 938	2 303 171
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	62 870 000	37 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	11 600 000	1 800 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 011 250
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 846 185	5 337 836
Dettes fiscales et sociales	9 993 627	11 522 960
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	36 918 071	48 175 964
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	605 176	
DETTES	126 833 059	105 848 010
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	196 609 954	155 113 986

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	52 939 575		52 939 575	69 350 190
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	52 939 575		52 939 575	69 350 190
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 425
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			678 619	1 144 415
Autres produits			40	5 015
PRODUITS D'EXPLOITATION			53 618 233	70 501 046
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			16 234 947	20 077 449
Impôts, taxes et versements assimilés			1 624 493	1 942 107
Salaires et traitements			23 381 582	31 375 911
Charges sociales			10 018 402	13 407 451
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			319 443	137 657
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			78 234	
Dotations aux provisions			1 138 636	50 258
Autres charges			638 634	685 358
CHARGES D'EXPLOITATION			53 434 371	67 676 190
RESULTAT D'EXPLOITATION			183 862	2 824 855
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			476 163	216 997
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			13 344 578	2 556 985
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			5 219 000	
Différences positives de change			-7	3
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			19 039 735	2 773 985
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 528 551	2 123 283
Différences négatives de change			9 298	35 683
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 537 849	2 158 966
RESULTAT FINANCIER			15 501 886	615 019
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			15 685 749	3 439 875

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	38 665	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	34 988	179 683
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		5 355 470
PRODUITS EXCEPTIONNELS	73 653	5 535 153
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	29 204	2 097 662
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	549 826	950 256
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		74 656
CHARGES EXCEPTIONNELLES	579 030	3 122 574
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-505 377	2 412 579
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-3 031 438	-902 909
TOTAL DES PRODUITS	72 731 621	78 810 184
TOTAL DES CHARGES	54 519 812	72 054 821
BENEFICE OU PERTE	18 211 810	6 755 362

Annexes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels au 31 décembre 2020 sont établis en conformité avec le règlement ANC n° 2014 - 03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC n° 2018 - 07 du 10/12/2018 relatif au PCG et les avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2020** présente un total de **196.609.953 €**

Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat bénéficiaire de **18.211.809 €**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

(groupe) Astek est au 31 décembre 2020 la holding de tête d'un groupe de 11 sociétés de services implantées en France et à l'international.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Titres de participation

Les titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. A la clôture de l'exercice, la valeur comptable est comparée à la valeur économique. Une provision pour dépréciation est constituée le cas échéant lorsque cette dernière est inférieure.

La valeur économique est évaluée sur la base des critères suivants :

- Montant des fonds propres
- Chiffre d'affaires annuel
- Résultat d'exploitation
- Accroissement et fidélisation de la clientèle
- Perspective de rentabilité

Au 31 décembre 2020, le groupe a retenu une approche en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) proche de la méthode utilisée dans la norme IAS 36 afin de suivre la valeur des titres. En fonction des UGT (unité génératrice de trésorerie), cette approche repose sur les éléments suivants :

- un plan d'affaire sur 5 ans établi par le groupe
- un taux d'actualisation médian à 10 %
- un taux de croissance à l'infini de 1.5 %

Une UGT peut être constituée par une ou plusieurs entités juridiques.

Cette approche a été complétée par l'approche des multiples, l'approche de ratio du chiffre d'affaires et l'approche de la comparaison entre la quote-part de situation nette à la clôture de l'exercice de la filiale et la valeur des titres.

Immobilisations incorporelles

Ce poste inclut des logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition, ils sont amortis en linéaire sur une durée comprise entre 1 et 3 ans.

En ce qui concerne les fonds de commerce, ceux-ci ont été évalués au moment de l'acquisition en fonction du chiffre d'affaires, du résultat dégagé et des flux de trésoreries prévisionnelles.

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable est comparée à la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des fonds de commerce est évaluée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La société retient comme amortissement économique le mode linéaire (L) ou dégressif (D) suivant les règles usuelles

en la matière et ce, sur les durées suivantes :

- . Agencements et installations 5 ans L
- . Matériel de bureau informatique 4 ans L
- . Mobilier de bureau 5 ans L
- . Matériel de transport 3 ans L

Frais d'émission d'emprunt obligataire :

Ces frais peuvent être (PCG art. 212-11)

- Soit maintenus en charges pour la totalité dans l'exercice où ils sont exposés ;
- Soit répartis sur la durée de l'emprunt

Groupe Astek, a fait le choix de répartir la charge sur la durée de l'emprunt.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances clients

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances échues font l'objet des dépréciations suivantes :

- Les créances de plus de 12 mois ou en statut contentieux sont provisionnées à 100%
- Les créances échues depuis plus de 6 mois sont provisionnées à 60%
- Les créances échues depuis plus de 3 mois sont provisionnées à 30%

Provisions pour risques

Depuis 2015, les litiges prud'homaux sont provisionnés par la société à hauteur de 75% du chef de la demande sur la base d'une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles. Dès lors qu'une condamnation en première instance est connue, la provision est ajustée à hauteur de ce montant.

Dans le cas de certains litiges exceptionnels, cette provision est revue au cas par cas et peut être portée à 100% du chef de la demande.

Pour les autres litiges, ils sont provisionnés à hauteur des risques par la société sur la base d'une analyse au cas par cas et en fonction des informations disponibles.

Autres informations :

Crédit Impôt Recherche :

Notre société a retenu un projet éligible au titre du crédit d'impôt recherche. Les dépenses allouées s'élèvent à 3 686 121 €

La créance d'impôt correspondante est de 1 105 836 €

Engagement en matière de retraites :

Le calcul a été effectué en tenant compte des droits acquis en vertu de la convention collective de la société, pondérés en fonction d'un taux de rotation du personnel variable en fonction de l'âge du salarié et d'un taux de mortalité. Ces droits sont actualisés au taux de 0.68 % (Taux de rendement des instruments dédiés aux engagements sociaux long terme). Ce montant s'élève 639 106 €uros, la société a décidé de ne pas le comptabiliser.

Identité de la consolidante :

ROBINSON TECHNOLOGIES
34 Avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

Un sous-palier de consolidation Groupe Astek est en place dont la société tête de pôle est :

(groupe) Astek
Les Patios - Bâtiment D
77-81 rue Marcel Dassault
92100 BOULOGNE BILLAN COURT

Intégration fiscale :

Un groupe d'intégration fiscale est constitué entre la société (**groupe**) **Astek**) et ses filiales listées ci-dessous. La convention prévoit la neutralité. Chaque société membre de la convention supporte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément. La convention d'intégration fiscale ne prévoit pas de reversement aux filiales déficitaires des économies d'impôt réalisées du fait de l'utilisation par la société tête de groupe du déficit de ses filiales.

- Astek SA
- Astek Projets et Offres
- Astek Industrie
- Catep
- Astek International
- Intitek
- Intitek For Industry
- Intitek For People
- Intitek For Manufacturing
- Intitek International
- Axible Technologie

Nantissement :

- Nantissement des titres de la Société

Suite à l'acquisition des titres de la société INTITEK SAS par la société (groupe) astek et au refinancement de la dette existante des sociétés (groupe) astek et INTITEK SAS, il a été procédé, aux termes des décisions de l'Associé Unique en date du 21 juin 2019, au nantissement des titres de la Société au profit de TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT, en garantie du contrat de financement accordé par TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT à la société (groupe) astek.

Evènements de l'exercice :

1.4 Faits majeurs de l'exercice

- Impact de la crise du « coronavirus » :

La crise sanitaire liée au COVID-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23/03/2020 d'urgence constituent un évènement majeur à la clôture de l'exercice 2020. L'entreprise a estimé, à la date d'arrêt des comptes, que les confinements successifs ont eu les conséquences suivantes sur son activité : suspension des contrats en cours avec certains de nos clients lors du 1er confinement ; diminution de l'activité avec certains clients dans certains domaines fortement impactés par cette crise (transport aérien, automobile par exemple).

L'approche ciblée a été retenue afin de présenter les principaux impacts liés à la pandémie.

Afin de faire face aux conséquences de cette crise sanitaire, la société a actionné les mesures de soutien suivantes :

- Conclusion d'un Prêt Garanti par l'Etat d'un montant de 10 millions d'€uros
- Mise en œuvre de l'activité partielle pour le personnel salarié

La mise en œuvre des mesures de soutien au titre de l'activité partielle se traduit par l'impact suivant en compte de résultat : minoration des charges à hauteur de 1 885 085 €

Compte tenu de la nature de l'activité de la société, des modalités d'appréhension de ses revenus faiblement impactés par la crise sanitaire et de la reprise d'activité, l'entreprise estime, à la date d'arrêté des comptes, que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

- Emission d'obligations

Par une résolution adoptée en date du 24 juin 2019, l'Assemblée Générale Mixte Annuelle a délégué au Directoire à l'effet de décider l'émission d'obligations simples de la société conformément au contrat de souscription conclu avec TIKEHAU. De ce fait, le 24 février 2020, le Directoire a décidé l'émission de mille (1.000) Obligations de la Société d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune, conformément aux conditions et termes du contrat.

Le 15 décembre 2020, le Directoire a décidé l'émission de nouvelles obligations (1.587) d'une valeur nominale de 10.000 euros chacune, conformément aux conditions et termes du contrat pour l'acquisition de Meritek et d'INEAT.

- Démission d'un membre du Conseil de Surveillance

Aux termes d'un Conseil de Surveillance en date du 12 mai 2020, il a été constaté la démission de Monsieur Jean-Michel VEYRENC de son mandat de membre du Conseil de Surveillance. Il a été décidé de ne pas procéder à son remplacement.

- Augmentation de capital suite au versement d'un complément de prix

Nous vous rappelons que la société (groupe) astek a procédé, en juin 2019 au rachat de l'intégralité des actions de la société INTITEK dont la majorité des titres était détenus par la société ROBINSON TECHNOLOGIES. Dans le cadre de cette opération, il avait été conclu un contrat d'apport de titre en date du 28 juin 2019 entre la société (groupe) astek et la société ROBINSON TECHNOLOGIES, donnant lieu à une première augmentation de capital et à l'émission d'actions nouvelles au profit de la société ROBINSON TECHNOLOGIES. Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 juillet 2020, il a été décidé de verser le complément de prix convenu, conformément aux dispositions du contrat d'apport. Suite à cette seconde augmentation de capital, le capital a donc été porté de 494.400 €uros à 502.349 €uros, par l'émission de 7.949 actions nouvelles d'une valeur de 1 €uro chacune.

- Garantie accordée à la société ASTEK POLSKA

Nous vous rappelons que dans le cadre de la mise en place d'un contrat d'affacturation, la société (groupe) astek a apporté sa garantie à la société ASTEK POLSKA. Aux termes de la réunion du Conseil de Surveillance de la Société en date du 28 août 2020, il a été décidé d'augmenter l'engagement en portant le montant de 2.000.000 €uros à 2.700.000 €uros.

- Attribution d'actions gratuites

Aux termes d'un Directoire en date du 30 octobre 2020, il a été décidé de procéder à l'attribution de 24.000 actions gratuites de la Société, d'une valeur de 1 €uro chacune, au profit de Monsieur Julien GAVALDON, Président du

Directoire.

- Rachat du Groupe INEAT

Le 16 décembre 2020, le Groupe ASTEK a pris le contrôle du Groupe INEAT en opérant le rachat de la totalité des actions des cinq sociétés françaises composant le Groupe par l'intermédiaire de sa filiale INTITEK, à savoir les sociétés INEAT SOLUTION, INEAT ITMS, INEAT LILLE, INEAT PARIS et INEAT LYON.

Les filiales étrangères situées au Canada et en Asie ont également intégré le Groupe.

Grace à cette opération, le Groupe ASTEK sera en mesure de renforcer encore sa couverture territoriale en France et à l'international, notamment dans le nord de la France, au Canada et en Asie. L'acquisition du Groupe INEAT permettra également au Groupe ASTEK d'acquérir de nouvelles compétences notamment dans les domaines de la conception mécanique, de l'électronique, du e-commerce et de l'Internet des objets et d'attirer toujours plus de nouveaux talents, enjeu crucial de ce secteur.

Evènements post-clôture :

- Dissolution sans liquidation de la société INTITEK

Par une décision d'Associé Unique en date du 26 février 2021, il a été décidé de la dissolution sans liquidation de la société INTITEK, avec effet au 1er avril 2021. Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal.

- Nomination d'un nouveau membre du Directoire

Aux termes d'un Conseil de Surveillance en date du 15 mars 2021, il a été décidé de compléter la composition du Directoire en procédant à la nomination de Madame Morgane ERMERY en qualité de nouveau membre.

- Restructuration des filiales

Par une décision d'Associé Unique en date du 26 février 2021, il a été décidé de la dissolution sans liquidation de la société INTITEK, avec effet au 1er avril 2021. Nous vous précisons qu'aucune opposition n'a été formée dans le délai légal. Dès lors, l'intégralité des filiales de la société INTITEK se trouvent désormais directement détenues par la Société, à savoir INTITEK FOR INDUSTRY, INTITEK FOR PEOPLE, INTITEK MANUFACTURING et INTITEK INTERNATIONAL.

Aux termes du projet de traité de fusion simplifiée en date du 23 mars, déposé au greffe du Tribunal de Nanterre le 25 mars, les sociétés INTITEK FOR PEOPLE et INTITEK FOR INDUSTRY ont fusionné avec la société ASTEK INDUSTRIE, avec effet au du 1er mai 2021.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 077 455		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	116 689		338 448
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	227 345		156 974
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	344 035		495 422
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	72 152 677		2 648 831
Autres titres immobilisés	12 347		
Prêts et autres immobilisations financières	7 920 885		6 730 207
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	80 085 909		9 379 038
TOTAL GENERAL	118 507 399		9 874 460

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			38 077 455	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers		51 707	403 431	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		11 205	373 114	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		62 912	776 545	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			74 801 508	
Autres titres immobilisés			12 347	
Prêts et autres immobilisations financières		2 339 545	12 311 546	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		2 339 545	87 125 401	
TOTAL GENERAL		2 402 457	125 979 402	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	39 666			39 666
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	40 702	64 449		105 151
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	124 877	84 372		209 250
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	165 580	148 821		314 400
TOTAL GENERAL	205 246	148 821		354 066

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre							
TOTAL							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler	900 714	646 750	170 623	1 376 842
Primes de remboursement des obligations				

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges	2 303 171	1 138 636	31 869	3 409 938
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	2 303 171	1 138 636	31 869	3 409 938
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	9 263 582		5 219 000	4 044 582
Dépréciations autres immobilis. financières	4 215			4 215
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	177 249	78 234		255 483
Autres dépréciations	3 296 711			3 296 711
DEPRECIATIONS	12 741 758	78 234	5 219 000	7 600 992
TOTAL GENERAL	15 044 928	1 216 870	5 250 869	11 010 929
Dotations et reprises d'exploitation		1 216 870	31 869	
Dotations et reprises financières			5 219 000	
Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 215		4 215
Prêts	11 676 017	11 676 017	
Autres immobilisations financières	635 529	635 529	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	17 567 183	17 567 183	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	980 699	980 699	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	9 782 944	9 782 944	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	680 122	680 122	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	168 151	168 151	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	35 029 814	35 029 814	
Débiteurs divers	769 614	769 614	
Charges constatées d'avance	621 217	621 217	
TOTAL GENERAL	77 915 506	77 911 291	4 215
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	6 414 305		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 203 400		
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	62 870 000		62 870 000	
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	11 600 000	11 600 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 846 185	4 846 185		
Personnel et comptes rattachés	3 190 930	3 190 930		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 274 903	3 274 903		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	3 262 067	3 262 067		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	265 726	265 726		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	36 766 266	36 766 266		
Autres dettes	151 805	151 805		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	605 176	605 176		
TOTAL GENERAL	126 833 059	63 963 059	62 870 000	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	35 870 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	200 000			
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés				

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	FNP HORS GROUPE	617 268,77	967 288,32	-350 019,55
408105C	FNP GROUPE	125 626,46		125 626,46
408105D	FNP GROUPE	-52 164,00		-52 164,00
408110	FNP ASTEK SA	219 622,05	24 881,72	194 740,33
408114	FNP ASTEK PROJETS OFFRES	695 606,94		695 606,94
408115	FNP SEMANTYS		5 520,00	-5 520,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		1 605 960,22	997 690,04	608 270,18
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
42800C	NOTES DE FRAIS A PAYER	548,93	126,39	422,54
42800D	NOTES DE FRAIS A PAYER	-15 410,25	-6 588,97	-8 821,28
428100	PROVISIONS FRAIS SALARIES	48 049,37	146 913,00	-98 863,63
428200	PROVISIONS CONGES PAYES	2 330 474,23	2 315 221,59	15 252,64
428210	PROV CPTÉ EPARGNE TEMPS	491 235,65	515 356,00	-24 120,35
428600	PROV PRIMES + PRIMES VACANCES	316 905,58	345 630,66	-28 725,08
438200	CHARGES SOC PROV CP	1 048 713,42	1 041 849,77	6 863,65
438210	CHG PROV CPTÉ EPARGNE TEMPS	221 056,16	231 910,00	-10 853,84
438600	CHG SOCIALES SUR PRIMES	658 556,27	671 483,06	-12 926,79
438601	TAXE APPRENTISSAGE	25 388,61	124 452,59	-99 063,98
438602	FORMATION PROFESSIONNELLE	65 873,94	85 173,21	-19 299,27
438603	EFFORT CONSTRUCTION	103 317,15	140 009,20	-36 692,05
448600	ETAT TAXES A PAYER	153 732,16	241 374,43	-87 642,27
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		5 448 441,22	5 852 910,93	-404 469,71
TOTAL CHARGES A PAYER		7 054 401,44	6 850 600,97	203 800,47

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	621 217,29	860 441,34	-239 224,05
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		621 217,29	860 441,34	-239 224,05
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487000	Produits constatés d'avance	-592 146,22	0,01	-592 146,23
487105C	PCA GROUPE	-13 030,10		-13 030,10
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-605 176,32	0,01	-605 176,33

Date d'arrêté	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	502 349	494 400	423 250	492 000	492 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	502 349	494 400	423 250	492 000	492 000
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	52 939 575	69 350 190	71 641 509	63 366 111	36 960 730
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	11 465 816	585 139	2 262 832	-5 299 477	6 390 691
Impôts sur les bénéficiaires	-3 031 438	-902 909	-62 184	751 177	-575 855
Participation des salariés				47 588	793 350
Dot. Amortissements et provisions	-3 714 556	-5 267 314	-618 320	-10 947 261	643 476
Résultat net	18 211 810	6 755 362	2 943 336	4 849 019	5 529 720
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	28,86	3,01	5,49	-12,39	12,55
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	36,25	13,66	6,95	9,86	11,24
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	499	642	677	632	700
Masse salariale	23 381 582	31 375 911	33 801 682	30 769 986	16 573 001
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	10 018 402	13 407 451	14 988 035	12 847 008	7 520 093

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
TOTAL		

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
TOTAL		

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
APPRENTI	6	
CADRE	457	
DIRIGEANT	4	
EMPLOYE	13	
STAGIAIRE	12	
TOTAL	492	

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Val. nette	Titres Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)						
ASTEK SA 81 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	9 905 227 40 281 022	99,94	19 439 279			94 132 268 4 796 001
ASTEK INDUSTRIE 81 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	1 219 750 3 241 216	100 4 293 520	9 229 610			22 227 375 1 889 016
SEMANTYS 81 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	50 000 4 612 324	85	122 500			4 270 345 140 623
CATEP 81 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	100 000 216 750	100 365 000	5 484 230			2 187 933 106 667
ASTEK PROJETS OFFRES 81 Ter Rue Marcel Dassault 92100 Boulogne	100 000 596 480	100	4 115 379			1 934 481 264 835
ASTEK INTERNATIONAL 85 Avenue Pierre Grenier 92100 Boulogne B	37 000 407 095	100 851 000	178 800			679 579 365 887
PARTICIPATIONS (10 à 50%)						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
AUTRES PARTICIPATIONS						
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				
		0,00				

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		46 962 805
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		46 962 805
Variations en cours d'exercice		En moins
		En plus
Variations du capital		7 949
Variations des primes liées au capital		1 184 393
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		18 211 809
	SOLDE	19 404 151
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		66 366 956

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
418100	CLIENTS FAE HORS GROUPE	1 308 675,84	1 152 035,78	156 640,06
418105D	FAE GROUPE	32 826,11		32 826,11
418110	FAE ASTEK SA	3 175 810,06		3 175 810,06
418112	FAE CATEP	107 294,90		107 294,90
418113	FAE ASTEK INDUSTRIE	920 083,52		920 083,52
418114	FAE ASTEK PROJETS OFFRES	6 288,40		6 288,40
418115	FAE SEMANTYS	162 761,85		162 761,85
418119	FAE INTITEK	38 254,78		38 254,78
418120	FAE INTITEK FOR PEOPLE	1 768 374,84		1 768 374,84
418121	FAE INTITEK FOR INDUSTRY	1 204 022,32		1 204 022,32
418122	FAE AXIBLE	58 467,59		58 467,59
418123	FAE INTITEK FOR MANUFACTURING	129 797,95		129 797,95
418129	FAE DREAM IT	13 200,00		13 200,00
428700	PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	870 417,22		870 417,22
468700	PRODUITS A RECEVOIR		18 007,45	-18 007,45
TOTAL		9 796 275,38	1 170 043,23	8 626 232,15
TOTAL		9 796 275,38	1 170 043,23	8 626 232,15
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	CLIENTS FAE HORS GROUPE	1 308 675,84	1 152 035,78	156 640,06
418105D	FAE GROUPE	32 826,11		32 826,11
418110	FAE ASTEK SA	3 175 810,06		3 175 810,06
418112	FAE CATEP	107 294,90		107 294,90
418113	FAE ASTEK INDUSTRIE	920 083,52		920 083,52
418114	FAE ASTEK PROJETS OFFRES	6 288,40		6 288,40
418115	FAE SEMANTYS	162 761,85		162 761,85
418119	FAE INTITEK	38 254,78		38 254,78
418120	FAE INTITEK FOR PEOPLE	1 768 374,84		1 768 374,84
418121	FAE INTITEK FOR INDUSTRY	1 204 022,32		1 204 022,32
418122	FAE AXIBLE	58 467,59		58 467,59
418123	FAE INTITEK FOR MANUFACTURING	129 797,95		129 797,95
418129	FAE DREAM IT	13 200,00		13 200,00
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		8 925 858,16	1 152 035,78	7 773 822,38
AUTRES CREANCES				
428700	PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	870 417,22		870 417,22
468700	PRODUITS A RECEVOIR		18 007,45	-18 007,45
TOTAL AUTRES CREANCES		870 417,22	18 007,45	852 409,77
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		9 796 275,38	1 170 043,23	8 626 232,15

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	502 349	7 949		1
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs				497 380	497 380
Exercice en cours				295 770	295 770
TOTAL				793 150	793 150
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL				-793 150	-793 150
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans				272 950	272 950
A plus de cinq ans					
TOTAL				272 950	272 950
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

(groupe) astek
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 502.349 €uros
Siège social : 77/81 Ter rue Marcel Dassault
Les Patios – Bâtiment D
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
489 800 805 RCS NANTERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
EN DATE DU 4 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le quatre juin,
A midi.

[.../...]

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos au 31 décembre 2020, du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport de gestion du Directoire, et du rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission, approuve les comptes annuels dudit exercice, à savoir le compte de résultat, le bilan et son annexe, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a été engagé, au titre de l'exercice écoulé, aucune dépense ou charge non déductible fiscalement, visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Résolution ADOPTEE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
454.715 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion Groupe du Directoire, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, d'un montant de **18.211.810 €uros** comme suit :

ORIGINE	MONTANT
Report à nouveau antérieur	32.954.504 €uros
Résultat de l'exercice	18.211.810 €uros
TOTAL (bénéfice distribuable)	51.166.314 €uros

AFFECTATION	MONTANT
Distribution de dividendes	4.521.141 Euros
Report à nouveau	46.645.173 Euros
TOTAL (bénéfice distribuable)	51.166.314 Euros

Après affectation le compte, le compte « report à nouveau » est porté de **32.954.504 Euros** à **46.645.173 Euros**.

Le montant de **4.521.141 Euros** fait ressortir un dividende unitaire de **9 Euros** par action, pour **502.349** actions.

La distribution susvisée de **4.521.141 Euros** est, selon les textes en vigueur à la date des présentes, éligible à l'abattement de 40% prévu par l'article 158.3 du Code Général des Impôts et dont peuvent se prévaloir certaines personnes physiques.

L'Assemblée générale prend acte que, sauf exception légale, à la date d'établissement des projets de résolutions soumises à l'Assemblée :

- Lorsque les actions non cotées ne sont pas inscrites sur un plan d'épargne en actions (PEA), les dividendes versés aux personnes physiques domiciliées en France sont soumis :
 - o aux prélèvements sociaux (CSG, CRDS et prélèvement de solidarité) au taux global de 17,2% prélevés à la source par la société. Ce prélèvement viendra donc en diminution du dividende brut à verser ;
 - o au prélèvement d'un acompte d'impôt sur le revenu de 12,8% sur les dividendes et distributions assimilées visés à l'article 117 quater du Code général des impôts (prélèvement forfaitaire non libératoire), ledit acompte étant prélevé à la source par la société. Ce prélèvement viendra donc en diminution du dividende brut à verser.

Toutefois, sont dispensés de ce prélèvement d'acompte d'impôt sur le revenu sur les dividendes perçus en 2021, les actionnaires personnes physiques ayant adressé à la société, avant le 30 novembre 2020, une attestation sur l'honneur mentionnant que leur revenu fiscal de référence de 2019 est inférieur à 25 000 euros (pour les actionnaires célibataires, divorcés ou veufs) ou à 50 000 euros (pour les actionnaires soumis à une imposition commune), conformément aux dispositions de l'article 242 quater du CGI.

Pour bénéficier de cette dispense de prélèvement sur les dividendes perçus en 2022, une attestation sur l'honneur devra être notifiée à la société au plus tard le 30 novembre 2021.

Les dividendes perçus sont à déclarer l'année suivante par les actionnaires personnes physiques avec l'ensemble de leurs revenus et sont soumis à l'impôt sur le revenu soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8%, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Dans les deux cas, s'ajoutent 17,2% de prélèvements sociaux. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

- Lorsque les actions non cotées sont inscrites sur un plan d'épargne en actions (PEA), la société distributrice ne prélève pas à la source l'impôt sur le revenu et les prélèvements sociaux.

Nous rappellerons que les dividendes se rapportant à des titres non cotés figurant sur un PEA sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prélèvements sociaux dans la limite de 10% du montant des placements. La partie excédant cette limite doit être mentionnée l'année suivant la perception des dividendes dans la déclaration de revenus. La fraction imposable sera soumise au PFU de 12,8%, soit, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Dans les deux cas, s'appliquent également les prélèvements sociaux au taux de 17,2%

- les actionnaires, et en particulier les personnes physiques qui ne sont pas résidentes fiscales de France, pourront utilement prendre l'attache de leur conseil pour s'assurer du traitement fiscal des dividendes qu'ils perçoivent.

Ces dividendes seront mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2021.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

<u>EXERCICE</u>	<u>DIVIDENDE PAR ACTION</u>	<u>ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u>	<u>NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT</u>	<u>NOMBRE D' ACTIONS</u>
2017	0 Euro	n/a	n/a	492.000
2018	0 Euro	n/a	n/a	492.000
2019	0 euro	n/a	n/a	494.400

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
454.715 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

**Résolution ADOPTÉE à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés
454.715 voix POUR
0 voix CONTRE
0 voix ABSTENTION**

[.../...]

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by 'G' and 'A', with a long horizontal stroke extending to the right.

Julien GAVALDON
Président du Directoire